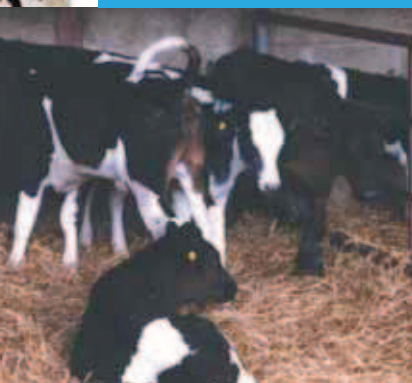




Simplifier l'allaitement des veaux avec 6 repas par semaine

Fiche 5

L'alimentation lactée des veaux d'élevage laitier est une tâche astreignante. Le souci d'alléger le travail et de se libérer le dimanche peut conduire à distribuer que 6 fois par semaine. Cette technique récente a été testée à la station des Trinottières et donne de bons résultats autant sur le plan zootechnique qu'au niveau de l'organisation du travail.



Utiliser exclusivement du lait de mélange

- Assurer un bon départ en distribuant rapidement le colostrum.
- Etre précis sur les quantités de lait distribué.
- Assurer une température de buvée de 40°C.
- Utiliser des seaux propres.

Avec du lait entier

- Prélever le lait dans le tank.
- Amener le lait à 40° avec un réchauffe-lait.
- Suivre le plan d'allaitement.

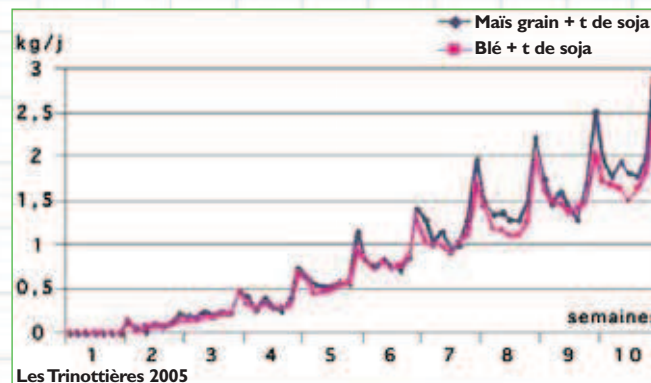
AGE (SEMAINE)	NOMBRE DE REPAS PAR SEMAINE	VOLUME DE BUVÉE PAR REPAS	COMPLÉMENT À VOLONTÉ
1	14	2 (colostrum)	Eau propre
2	14	3	+ foin ou paille
3 à 10	6	5	+ concentré

Adapter le volume selon le taux butyreux du lait

ex : 5 litres de lait à 40 gr /l correspond à 4.5 litres de lait à 44 gr/l.

Allaiter une semaine supplémentaire un veau consommant moins de 1.5 kg de concentré la semaine précédant le sevrage.

Le jour sans repas lacté, les veaux se reportent sur le concentré. La consommation augmente de 60% par rapport aux jours précédents. Mais il faut que le concentré soit disponible en permanence. Le sevrage est toujours réalisé le lundi après le jour sans lait. On profite ainsi de l'augmentation de consommation du concentré observée la veille pour que les veaux atteignent plus facilement 2 kg par jour au sevrage.



LAIT ENTIER EN 6 REPAS/SEMAINE : FAIRE CONFIANCE À L'APPÉTIT DES VEAUX

+ 60% de consommation de concentré le jour sans repas lacté

Se libérer un peu de temps le dimanche

Cette pratique permet de se libérer de la tâche d'allaitement le dimanche et de diminuer le temps par deux les autres jours. Cependant la surveillance des veaux le dimanche reste nécessaire. Le gain de temps est plus marqué quand les vêlages sont groupés car on peut sur une période ne plus avoir de veaux de moins de 3 semaines.

Les veaux ont moins de problèmes sanitaires notamment les diarrhées alimentaires et les veaux consomment plus rapidement les concentrés ce qui facilite le sevrage.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME DE TRAVAIL



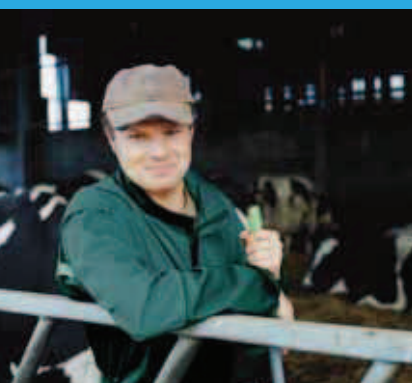
ALLÉGER LES POINTES DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER LA MAIN-D'OEUVRE





Fiche 5



6 repas par semaine pour profiter davantage de sa famille

Pourquoi avoir mis en place cette technique ?

« Ma mère utilisait du lait entier pour l'allaitement des veaux, à cinq semaines une distribution collective était donnée en 1 repas de lait par jour. Je voulais simplifier l'alimentation des veaux avec un plan lacté bien cadré à base de poudre de lait afin de faire des économies car la poudre coûtait moins chère. Cela fait 8 ans que le lait est distribué en 6 repas par semaine à partir de 15 jours. »

Comment pratiquez-vous ?

« Pendant les 15 premiers jours, le veau reçoit du lait 2 fois par jour, mais il arrive que dès l'âge de 5 jours, certains veaux n'ont pas de lait le dimanche matin. A partir de 15 jours, les veaux passent à 6 repas par semaine. Le dimanche, je distribue le concentré et la paille car ils sont mis à volonté. Lors de la distribution, les veaux gueulent mais 5 minutes après les avoir quittés, le calme est revenu.

Cette année, la quantité est de 4 litres de buvée par jour avec une concentration de 200 gr. de poudre à 70 % de produit laitier, le sevrage a lieu à 11 semaines, mais mon souhait est de revenir à 5 litres avec un sevrage à 9 semaines. »

La méthode donne-t-elle satisfaction ?

« Aujourd'hui, je suis satisfait de cette pratique, car la matinée de travail le dimanche est moins longue de 30 minutes et cela me permet de prendre le petit déjeuner en famille. Le fait de casser le rythme de travail quotidien permet de revenir plus motivé le lundi. »

L'EXPLOITATION :

- ▶ **SEGAERT Bruno au Boisrault (80)**
- ▶ **SAU 59 ha, SEP 47 ha, 14 Ha de prairies**
- ▶ **60 VL à 8 800 Kg**
- ▶ **Bâtiment logettes paillées, couloir d'alimentation, DAC**

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Louis Bruneel ELC3
Téléphone : 03 22 90 14 13

Rémy Hannequin CA 80
Téléphone : 03 22 20 67 37

Sébastien Juliac CA 02
Téléphone : 03 23 22 50 62

Christelle Récopé CA 60
Téléphone : 03 44 11 45 12

RÉDACTEUR DE LA FICHE :

Louis BRUNEEL
(ELC3)